Image not found or type unknown

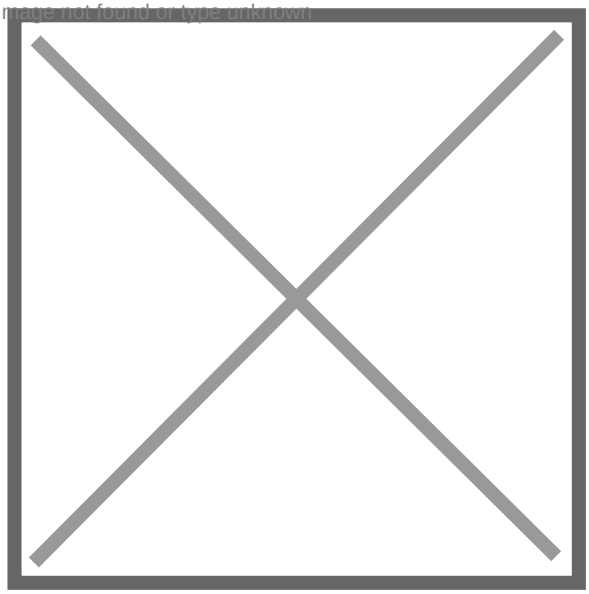

Recours contre detournement de biens

Par **muaddib**, le **10/07/2013** à **15:18**

Bonjour,
je suis le nouveau president d'une association qui a un an. Lors de l'AG nous nous sommes appercu que seul l'ancien president avait la signature sur le compte en banque et qu'il s'est livre a diverse malversations; cheques encaisses a son nom, detournement de bon d'achat offert a l'association, courses personnelles effectuees sur le compte de l'asso au milieu des autres courses, frais d'essence pour deplacement alors que rien n'avait ete decide a ce sujet. Recuperation de point de fidelite de la carte de l'asso alors qu'il ne faisiat plus partie de l'asso. Certaines actions sont chiffrables, d'autres plus difficilement sachant qu'aucune compatbilite n'a ete tenue.
Quels sont les moyens en ma possession pour l'obliger a rembourser au moins la plus grande partie de la somme.

merci d'avance

Par **moisse**, le **13/07/2013** à **08:49**

bonjour
Vous avez 2 moyens :
* établir un décompte précis et lui demander le remboursement amiable
* établir un décompte précis (et réserves pour des abus à révéler) et porter plainte.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés